

ACTEURS DE L'AVIS ACTEURS DES LUTTES !



Compte-rendu de la Séance plénière du 15 octobre 2018 Du Conseil économique social et environnemental Région Centre-Val de Loire

Bulletin d'information du groupe CGT au CESER du Centre-Val de Loire
Et du Union régional CGT Centre-Val de Loire – 1 Rue du Colonel Montlaur – 41000 Blois
Comite.regional.cgt.centre@wanadoo.fr

Dossier	Représentant du Conseil Régional	Rapporteur du CESER	Intervenant de la CGT	Vote de la CGT
A – Point d’actualité		J-J FRANCOIS UNSA	Christine GONCALVES	Pas de vote
R – DM2	Marc GRICOURT 1 ^{er} VP chargé des finances	Alain ROBERT PQ - MEDEF	Jean-Louis CORVAISIER	Pour
R – Orientation budgétaires 2019	Marc GRICOURT 1 ^{er} VP chargé des finances	Alain ROBERT PQ - MEDEF	Jean-Louis CORVAISIER	Abstention
R – Politique sportive	Mohamed MOULAY	J-I DESNOUES Associations	Nicolas LEPAIN	Pour
R – Politique de jeunesse	Charles FOURNIER	Sarah HOAREAU Valérian POYAU	Florie GAETA	Pour

Le CESER est une caisse de résonance des positions et des propositions de la CGT et des luttes sociales qu’elle porte.

Cette séance plénière a permis de rappeler les positions de la CGT sur le financement de l’économie, sur le financement d’une collectivité territoriale mises à mal par les orientations budgétaires d’Emmanuel Macron qui, dans le projet de loi de Finances, réduit les dotations générales de fonctionnement des Régions en leur cadrant leurs investissements par le pacte dit de Cahors.

La CGT a rappelé ses positions sur son attachement au sport de masse, au sport pour tous dans un contexte de baisse des dotations budgétaires ministérielles et les suppressions d’emploi.

Sur les politiques de jeunesse, la CGT a pu à la fois dénoncer les dégâts politiques du gouvernement Macon pour qui les politiques sociales « *coûtent un pognon de dingue* » mais aussi rappeler les objectifs des jours heureux pour redonner un espoir à la jeunesse, la place des jeunes dans le mouvement syndical étant fondamental.

Enfin, sur la conjoncture, la CGT ne cesse de porter à la fois une analyse lucide sur les politiques gouvernementales et sur la tyrannie du capitalisme mondialisé mais porte aussi ses propositions alternatives pour l’emploi pour tous, pour des politiques sociales, éducatives, culturelles, sportives

Suite au grand rassemblement contre le plan régional santé le 29 mars dernier, forts des 60.000 pétitions signées dans les territoires, suite au vote négatif du CESER, celui-ci a décidé une saisine citoyenne sur les problématiques de santé en région Centre Val-de-Loire.

Le CESER instruit donc un rapport sur la situation des 42 hôpitaux publics de la région, en allant sur place, en écoutant les représentants des personnels et les membres des conseils d’administration.

Point d'actualité

Monsieur le Président,
Monsieur le Rapporteur,
Cher.e.s Collègues,

Les documents sur la conjoncture constituent une bibliothèque singulière d'informations socioéconomiques très complètes régulièrement actualisées. Son utilité citoyenne n'est plus à démontrer. Le point d'actualité d'octobre 2018 n'y fait pas exception.

Globalement, la situation de l'économie française interroge. Alors que l'exécutif national a fait adopter une série de mesures destinées à relancer l'activité, des mesures très couteuses, y compris socialement, le FMI vient d'annoncer qu'il faudra désormais se contenter d'une prévision de croissance à 1.6% en 2018 et 2019 (contre les 2% et 1.7% respectivement prévus)

A part pour l'industrie, les indicateurs d'activité de notre région sont plutôt encourageants, surtout le tourisme. Mais le chômage reste à un niveau préoccupant, en particulier dans les départements du sud, au-dessus de la moyenne nationale, à 9,4% pour l'Indre et 9,9% pour le Cher.

Le développement de la précarité (87% des embauches sont en CDD, 40% des CDD sont d'une journée maximum), l'éloignement voire la fermeture des services publics, les problèmes de mobilité géographique combinés aux difficultés d'accès au numérique ne créent pas les meilleures conditions de vie quotidienne. On peut y ajouter l'approche très urbaine de la fiscalité sur l'automobile, qui pénalise particulièrement les populations rurales

Avec la sécheresse de cet été, d'une ampleur exceptionnelle, les récoltes 2018 de céréales sont en baisse, aussi bien en volume qu'en rendement. Les élevages doivent faire face au manque de fourrage. Avec une planète qui se réchauffe globalement d'année en année, ces conditions climatiques extrêmes devraient se multiplier à l'avenir. Il en va donc du maintien des activités agricoles.

Ces conditions climatiques extrêmes posent aussi la question de l'eau. L'eau et l'agriculture, l'eau et le tourisme -la Loire ou le Cher à sec à vélo ont-ils la même attractivité ?- L'eau et nos centrales nucléaires...

Dix-huit mois après l'élection d'Emmanuel Macron à la Présidence de la République, le fond de l'impasse dans laquelle s'est engagée l'Union Européenne apparaît :

- l'absence d'harmonisation sociale et fiscale jette les peuples les uns contre les autres sur fond de rejet de l'autre, rejet de l'étranger, rejet des migrants.

- malgré l'urgence climatique qui vient d'être réaffirmée par le GIEC ce 8 octobre, malgré l'effondrement de la biodiversité, le carcan de l'Europe des marchés et des traités européens ne laisse aucune place aux chantiers nécessaires pour la transition écologique. Pourquoi ? « Les pensées de la classe dominante sont aussi, à toutes les époques, les pensées dominantes. »

Pourtant, plus un seul euro public ne devrait être voté sans qu'il n'y ait cette condition de transition et ce, quel que soit le secteur.

Mais pour être à la hauteur des enjeux, il faut en finir avec le capitalisme et... beaucoup d'argent. Et justement : « Il n'y a qu'une seule façon de tuer le capitalisme : des impôts, des impôts et toujours plus d'impôts ».

Pour terminer, notre délégation soutient les travaux sur la conjoncture et défend leur pérennisation. Elle renouvelle sa demande d'indicateurs de bien-être en corrélation avec les conflits sociaux d'opposition aux réformes autoritaires du rail, de l'université, de la justice, etc. mais également aux nouvelles réductions des services publics, à l'indigence des moyens alloués au secteur sanitaire et social et à la violence des répressions policières frappant les citoyen-ne-s exprimant démocratiquement et pacifiquement leurs désaccords.

Décision budgétaire modificative Numéro 2

INTERVENTION DE JEAN-LOUIS CORVAISIER AU NOM DU GROUPE CGT

Monsieur le Président du CESER,
Monsieur le Vice-président,
Monsieur le Rapporteur,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Cette DM2 a pour vocation, comme le souligne l'avis, d'ajuster les recettes et les dépenses au plus près de la réalité. Nous ferons quelques commentaires en plus de l'avis.

Sur les ajustements en recettes, la compensation d'Eifficentre pour les non atteintes des objectifs de performance énergétique des lycées (235.000 €) devrait conduire à un bilan objectif du recours au partenariat public / privé pour la rénovation énergétique des bâtiments publics. Nous sommes opposés à ce type de financement et nous souhaitons que la Région l'abandonne à l'avenir.

Sur le portage financier relatif au matériels TET, nous notons que la parole de l'Etat n'a pas été respectée et qu'il n'est pas à une contradiction près puisqu'il contraint la Région à emprunter 10,8 m€, les frais financiers générés (3,5 m€) devrait être remboursés en 2025 mais avec quelles certitudes... tout en contraignant notre Collectivité à limiter son endettement

Sur les ajustements en dépense, les créances éteintes à hauteur de 1.651.440 € montrent qu'un suivi des aides aux entreprises est certes indispensable, notamment sur l'effet en terme d'emplois en qualité et en quantité mais qu'au-delà, la région doit organiser, avec le préfet de région et les 6 préfets, une prévention efficace des difficultés d'entreprises dans chaque département en lien avec les administrations publics qui suivent ces créances : la Banque de France, Finances Publiques, l'URSAFF et les banques.

Sur les ajustements de programme et d'engagement, la CGT juge très positif l'abondement de 2.000.000 € assurant les nouvelles demandes de CAP ASSO pour l'année 2018, ceci étant vital pour le monde associatif et l'augmentation de 1.000.000 par avenant au CPER pour la réhabilitation de la faculté des Tanneurs, le soutien à la recherche et aux itinérances douces.

Elle souhaite toute la transparence nécessaire sur les bénéficiaires et sur le niveau du soutien financier à l'industrie du futur et aux clusters (+600.000 €) et au comité des organisations syndicales (+ 104.000 €).

 LA CGT VOTERA L'AVIS.

Orientations budgétaires 2019

INTERVENTION DE JEAN-LOUIS CORVAISIER AU NOM DU GROUPE CGT

Monsieur le Président du CESER,
Monsieur le Vice-président chargé des Finances
Monsieur le Rapporteur,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

Ces orientations ne contiennent que peu de propositions sur les futures politiques publiques que la Région pourrait mettre en œuvre, mis à part la poursuite d'un niveau d'investissement évalué à 330 millions d'euros et la requalification du contrat de 175 agents des lycées ce que nous jugeons favorable.

En fait, la région propose au CESER et aux élus de débattre des enjeux financiers compte tenu des choix politiques du gouvernement qui étouffe les capacités d'intervention des régions et qui les obligent à négocier le pacte dit de Cahors le révoquer sur la tempe.

Aussi bien le PLF 2019 que ces orientations budgétaires sont sous l'état de critères maastrichtiens voulus par l'Union européenne, critères que de plus en plus contestés par les peuples.

Les françaises et les français jugent sévèrement la politique du gouvernement et du président de la République. Ils ont raison et ils sont plus de deux tiers à estimer indispensable un grand débat et une profonde réforme de justice fiscale pour permettre à un Etat qui redeviendrait stratégique, aux collectivités territoriales et locales, de financer leurs politiques. Contrairement au rapporteur, nous ne jugeons pas que le transfert de TVA dit « dynamique » soit la meilleure réponse aux besoins financiers de la région.

Notre collectivité a perdu 258 millions d'euro dans sa dotation générale de fonctionnement depuis 2010 malgré les transferts de compétences et 10 millions qui manqueront mécaniquement au budget compte tenu de l'augmentation prévue de l'inflation. La parole de l'Etat n'est plus respectée : ainsi la Région devra financer par l'emprunt l'achat de rames TET et en faire l'avance à l'AFIT.

Le rapporteur de l'avis pose la question « la Région prévoit-elle de se concentrer davantage sur ses compétences propres ou diminuer les dépenses de toutes les politiques » ? Le CESER aurait du courageusement répondre à cette question. A notre grand regret il ne l'a pas fait pour le moment. Nous proposons un débat approfondi afin de réorienter la création monétaire vers l'économie de nos territoires, la modernisation des appareils de production, et donc concilier dynamisme économique et emplois.

Nous souhaitons que le CESER tranche cette question lors du débat sur le budget primitif. D'autres régions ont déjà franchi ce cap et leurs économies en ont subi des effets positifs comme on nous l'a montré lors de la formation à l'évaluation des politiques publiques.

Pour être concrets, nous proposons que 40 millions de soutien à l'économie soient fléchés en garantie, encourageant les banques régionales à mieux jouer leur rôle pour financer l'investissement et le soutien aux entreprises de la région. Cette mesure permettrait de créer l'effet de levier et donc doubler les capacités d'investissements de la région, de 300 millions à 600 millions d'euros. La CGT ne peut se satisfaire du statut actuel des banques privées qui conduit à privilégier les marchés de capitaux et les intérêts particuliers des actionnaires contre l'intérêt général. Dans un premier temps, la puissance publique peut et doit peser pour la réorientation des objectifs et des choix du secteur bancaire. Dans un second temps, ce secteur devra, par une nouvelle loi bancaire, revenir sous contrôle du peuple ce qui est d'autant plus moral qu'il en gère les dépôts.

Reste la question des investissements à moyen et long terme. Il est clair que l'Etat ne renoncera pas à sa politique de baisse de ses ressources privilégiant les « premiers de cordées » et « la théorie du ruissellement » qui fera perdre, à cause de la « flat tax », 4 milliards d'euros au budget 2019 de l'Etat.

Face à cet état carrent, la région devra assumer ses responsabilités politiques. Cela passera inmanquablement par la mobilisation de nos concitoyen-ne-s pour faire pression sur l'Etat.

Le recours à l'emprunt de moyenne et longue durée et l'émission d'obligations sont envisagés. Nous sommes favorables à créer un pôle financier public régional et à mobiliser l'épargne populaire régionale dès lors que ces investissements vont au financement d'infrastructures : sauver les lignes 7 à 9, investir dans les projets actuels y compris Orléans – Châteauneuf, investir dans l'enseignement supérieur et la recherche et dans la transition écologique.

L'avis propose de mieux recourir à la Caisse des Dépôts et Consignations devenue banque des

territoires. C'est bien. Il aurait pu aussi être exigeant sur la BPI dont le Conseil d'Orientation ne s'est toujours pas réuni en 2018 et dont le bilan sur le soutien aux entreprises et sur la création d'emplois n'a pas été fait.

En ne changeant pas de périmètre, notre région avait des atouts considérables pour agir. Il lui faut d'urgence prendre le bon tournant. Le débat sur le budget 2019 est donc vital pour l'avenir. Monsieur le Vice-président : nous avons rendez-vous avec l'histoire...

 **COMPTE TENDU DES ARGUMENTS
ENONCES, LA CGT NE POURRA VOTER
CET AVIS.**

Engagement régional pour le sport et la politique sportive

INTERVENTION DE NICOLAS LEPAIN AU NOM DU GROUPE CGT

Monsieur le Président du CESER,
Monsieur le Vice-président,
Monsieur le Rapporteur,
Mesdames et messieurs les conseillers.

Comme le rapporteur de l'avis, la CGT pense que l'investissement de la région, 20 millions d'euros est une reconnaissance des valeurs de citoyenneté, d'égalité, de mixité et de respect que doit porter le sport au moment où l'Etat projette de baisser le budget du ministère de 481 m€ à 451 m€, 64 millions supplémentaires étant consacré aux investissements liés aux jeux olympiques de 2024 tout en envisageant de supprimer 1.600 emplois...

A cela, nous ajouterons que certaines installations sportives municipales, les piscines par exemple, répondent à des engagements de l'éducation nationale, comme l'apprentissage de la natation. Hors dans le même temps l'Etat rogne les dotations municipales, laissant au passage les collectivités assumer son rôle à sa place, mais sans moyens.

Il est utile de rappeler, dans cette assemblée, que la Cgt, riche de ses 123 ans d'histoire, s'est constamment investie pour promouvoir le sport populaire pour toutes et tous :

- une véritable politique du sport pour que toutes les pratiques sportives soient accessibles à tout le monde, à un coût minime, dans le cadre d'un service public du sport
- valoriser le sport en tant que facteur, parmi tant d'autre, de cohésion sociale et de brassage des populations par le biais du mouvement sportif associatif.
- développer les pratiques sportives dans les localités, afin d'avoir une égalité territoriale face à la pratique du sport.

- élaborer une politique du sport destiné aux personnes en situation de handicap.

Comme le rapporteur, nous soutenons très fortement les dispositifs CAP ASSO pour l'ensemble des associations – fédérations sportives de la région et la formation de leurs membres avec le CREPS et le CFA des métiers du sport.

Nous soutenons aussi l'engagement de la région dans les équipements sportifs répondant aux besoins des populations locales.

Enfin nous approuvons la création de conférence régionale du sport et le principe de co-construction avec tous les acteurs.

Le sport, quel que soit son statut social et/ou économique doit rassembler ceux que la société capitaliste divise. Le sport permet de combattre les thèses sexistes, homophobes et racistes.

Pour conclure, la CGT rappelle que le sport dans sa genèse est une activité ludique, plaisante, exercées à plusieurs ou seul, sans but lucratif et surtout sans enjeux démesurés. Ainsi perdre un match, être relégué en division inférieure ou être éliminé d'une compétition ne devrait pas conduire à des drames, comme en 1994, où un défenseur colombien a été exécuté à sa descente d'avion pour avoir mis un but contre son camp. Egalement gagner ne devrait pas se célébrer dans une débauche obscène de strasses et d'argent.

C'est pourquoi nous encourageons la Région à favoriser l'augmentation du nombre de licenciés, les clubs et le sport en général, celui qui rassemble et non celui qui divise.



**LE GROUPE CGT VOTERA
L'AVIS.**

Politique Jeunesse

INTERVENTION DE FLORIE GAETA AU NOM DU GROUPE CGT

Monsieur le Président du CESER,
Monsieur le Vice-président du Conseil régional,
Madame et Monsieur les Rapporteurs,
Mesdames, Messieurs,

La CGT apprécie la qualité de l'avis qui est soumis à cette séance plénière et le votera. Elle juge très positif que le Conseil régional fasse de l'année 2018 « l'année de la jeunesse » et engage une politique partagée et sur la durée en direction des jeunes.

Cette démarche nous apparaît plus opportune d'autant plus que nous avons un double constat :

- les jeunes ont le sentiment qu'ils vivent moins bien que leurs parents et portent une inquiétude légitime pour leur avenir

- 35% de la population pauvre a moins de 20 ans, les moins de 25 ans représentent 25% de la population de la région.

Comment avons-nous pu, dans le cinquième pays le plus riche du monde en arriver là ? Comment peut-on, au nom de ce que certains appellent « réformes » dégrader tout l'édifice social qui faisait pourtant consensus à l'après-guerre pour bâtir les jours heureux ?

En dehors du cadre régional, qui dit politique jeunesse, dit aussi politique familiale et donc caisse d'allocations familiales. Or, notre gouvernement a décidé de sacrifier sa politique jeunesse à travers nos CAF avec une nouvelle convention d'objectif et de gestion contestée, réduction de 23% des budgets, 2100 suppressions d'emplois d'ici 2022, un fond national d'action sociale centré sur la petite enfance avec des objectifs inatteignables, une fusion des dispositifs

d'allocations avec pour conséquences la diminution des droits...

Les fermetures de nos maternités de proximité sont aussi le signe du complet désengagement de l'Etat à l'égard des jeunes, des femmes et des enfants.

Les défis en direction des jeunes sont considérables :

- pour des formations initiales et des formations tout au long de la vie pour la réussite de tous les jeunes

- pour une société d'emplois pour toutes et tous

- pour des politiques sociales, culturelles, sportives conduisant à un haut niveau de civilisation.

L'action qui nous semble prioritaire est l'éradication de la pauvreté, la précarité et l'exclusion. En tant que chef de file, la région peut et doit coordonner toutes les politiques sociales pour qu'elles soient plus efficaces en matière de logement, de mobilités gratuites, de formation, de lutte contre le décrochage scolaire, de soutien à la recherche du premier emploi.

L'alimentation est un des premiers besoins vitaux et en dehors d'une alimentation de qualité dans les établissements, la région devra veiller à ce que les fonds sociaux lycéens soient toujours abondés pour permettre à tous les jeunes d'avoir un vrai repas le midi.

La région tend à promouvoir les valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité. Nous y ajouterons la laïcité qui permet le respect à chacun de croire ou ne pas croire, mais surtout le respect des valeurs de notre République et des droits des femmes comme des hommes. Nous y ajouterons aussi solidarité face à l'individualisme qui isole.

La région se veut chef de file et coordonner toutes les politiques en direction des jeunes à travers son vecteur de communication YEPS. C'est justifié dans un monde où l'information devient plus difficile à obtenir devant le flot d'informations.

La Région veut enfin associer et entendre la jeunesse : c'est prioritaire et les jeunes doivent être représentés dans leur pluralisme et leur diversité. Une fois de plus nous insistons que toutes les

organisations de jeunesse : lycéennes, universitaires, syndicales, associatives soient le mieux représentées.

Le CESER a l'ambition d'évaluer l'efficacité les politique en direction de la jeunesse.

Pour conclure, nous citerons Léo Lagrange : Aux jeunes, ne traçons pas un seul chemin, ouvrons leur toutes les routes.